



Conseil municipal de Sceaux sur Huisne

Séance du 3 octobre 2014

Convocation du C.M. : 26/09//2014
Affichage : 10/10/2014

Le vendredi 3 octobre 2014 à 20 heures 30, le conseil municipal de Sceaux sur Huisne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Denis SCHOEFS, maire

Étaient présents : MM. Denis SCHOEFS, Didier LOUVEAU, Melle Marie-Line TISON, M. Claude LABORDE, Mmes Isabelle CANTY, Jocelyne ISSARTIAL, MM. Roger-Jean BÉALAY, Jérémie CANTY, Éric DESCOMBES, Éric LECOMTE, Yannick ROULEAU

Absents excusés : M. Maurice RAYER, Mmes Julie FONTENEAU, Régine JACQUEMIN, Servanne JAKUBOWSKI

Pouvoirs de vote : M. Maurice RAYER, Mmes Julie FONTENEAU, Régine JACQUEMIN, Servanne JAKUBOWSKI ont donné respectivement procuration de vote à M. Didier LOUVEAU, à M. Jérémie CANTY, à Melle Marie-Line TISON et à Mme Isabelle CANTY

Secrétaire de séance : M. Éric LECOMTE

Validation du compte-rendu de la réunion de conseil du 29 août 2014 : après consultation, le compte-rendu appelle une remarque du conseil municipal concernant le sens du vote pour la mise en place de la plaque commémorative.

Afin d'apporter une explication claire au dernier compte-rendu, nous devons préciser que :

Le conseil ne donne pas suite au devis de l'entreprise FOUQUET pour la réalisation d'une stèle en granit du Tarn d'un montant de 1 580.00 € pour recevoir la plaque commémorative mais émet un avis favorable en faveur de la pose de la plaque commémorative sur la quatrième face du monument au souvenir.

👉 Lotissement communal « Le Chêne Galon »

Point sur l'avancement du dossier

Une réunion de travail a eu lieu lundi 22/09 afin de préparer le DCE (dossier de consultation des entreprises).

Le permis d'aménager a été accordé le 23 septembre 2014.

Le SAEP de Dollon va procéder prochainement à la modification du tracé de la conduite d'eau traversant le lotissement.

IRPL a remis un planning prévisionnel :

- Echéance avis Dossier Loi sur l'Eau : 16 novembre 2014
- Lancement DCE : 17 novembre 2014
- Remise des offres : 15 décembre 2014
- Analyse des offres : semaine 51
- Notification aux entreprises non retenues : semaine 52 ou début janvier 2015
- Notification aux entreprises retenues : fin janvier 2015
- Délai de préparation : 1 mois
- Démarrage des travaux : fin février 2015
- Fin des travaux en phase provisoire : fin mai 2015

M. le maire informe que le conseil sera en mesure de définir un prix de vente des lots en fin d'année.

Dénomination de la voie du lotissement

M. le maire informe qu'il y a lieu dès maintenant de dénommer la voie du lotissement.

La directrice de l'école sera contactée afin que les élèves de l'école Jean Ferrat s'expriment et fassent des propositions pour le nom de la rue.

☞ Réhabilitation de la bibliothèque communale

Point sur l'avancement des travaux

M. le Maire rappelle que les réunions de chantier ont lieu tous les mercredis à 8h45 et fait le point sur l'avancement du chantier. Le planning réactualisé est présenté. La fin des travaux est prévue mi-novembre.

Les travaux d'aménagement extérieurs sont programmés semaine 42.

Une visite va être programmée prochainement avec l'association « Culture et Jumelage » et le directeur de la bibliothèque départementale pour l'agencement du mobilier avant mise en concurrence des fournisseurs.

Visite du chantier par le Perche Sarthois et la Région

Une visite de chantier est fixée vendredi 24/10 à 9h30 avec le Perche Sarthois et le Conseil Régional dans le cadre des actions menées dans le Nouveau Contrat Régional 2014-2017.. M. le Maire donne lecture du courrier du Perche Sarthois et invite tout le conseil à cette visite.

Pour rappel, la région a subventionné le projet au titre du NCR 2014/2020 à hauteur de 30 060 €.

Les autres subventions de ce projet sur un montant de dépenses de 173 260 € HT sont les suivantes :

DETR 2013 : 32 400 €

CCHS : 12 500 €

Région au titre de la réhabilitation énergétique : 13 520 €

CEE (certificats d'économie d'énergie) : 1 744 €

☞ Rénovation de l'éclairage public – rues diverses

Attribution du marché de travaux

M. le Maire rappelle que le marché à procédure adaptée a été lancé sur le portail dématérialisé du Conseil Général le 31 août 2014. La date de remise des offres a été fixée le mercredi 24 septembre 2014. L'ouverture des plis avec la commission MAPA s'est tenue le mercredi 24 septembre 2014.

Huit entreprises ont remis une offre.

Les critères d'analyse des offres du règlement de consultation étaient les suivantes : valeur technique : 40 % et prix : 60 %.

Après présentation de la grille d'analyse, M. le maire propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse de l'entreprise ERS MAINE de Changé (72560) pour la somme de 35 050,00 € HT soit 42 060,00 € TTC (solution de base : lanternes TECEO + option 1 : mise en place d'horloges astronomiques + option 2 : mise en conformité de 2 armoires de commande)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

attribue le marché à l'entreprise ERS MAINE de Changé (72560),

autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce marché.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2014 – Opération n° 78 : Rénovation de l'éclairage public – rues diverses– art. 2315 pour un montant de 50 000 €.

Point sur les subventions

M. le maire informe le conseil que les subventions obtenues sont les suivantes :

DETR 2014 : 8 328 € (arrêté préfectoral du 19 septembre 2014)

D'autre part, M. le maire sollicitera des subventions auprès des CEE (certificats d'économie d'énergie) et de l'ADEME

☞ École Jean Ferrat

Remplacement du matériel d'équipement de la cuisine : choix du fournisseur

M. le Maire rappelle que lors de la dernière réunion du 29 août 2014, il a informé le conseil sur la nécessité de remplacer du matériel de cuisine (éplucheuse et fourneau en panne de thermocouple) et d'équiper la cuisine d'une cellule de refroidissement, d'un four à vapeur et d'un chariot de service. Les crédits inscrits au BP 2014 sont de 6 000 €. M. le Maire avait annoncé un dépassement budgétaire par rapport à la somme inscrite : la somme de dépenses prévues est d'environ 15 000 €.

3 fournisseurs de matériel d'équipement de la cuisine de la cantine ont été contactés.

M. le Maire présente un tableau comparatif des propositions détaillées.

Il propose de retenir l'entreprise DCP située à Yvré l'Evêque (72530) 66 Chemin du Monument d'Auvours « Les Pelouses » pour un montant de 12 915.29 € HT soit 15 498.35 € TTC et propose de procéder à une décision modificative.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

accepte le devis le mieux disant de l'entreprise DCP pour un montant de 12 915.29 € HT soit 15 498.35 € TTC, **autorise** M. le Maire à passer commande auprès de ce fournisseur.

Afin de régler cette dépense, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

décide le virement de crédits suivants :

Opération n° 43 – réserves foncières : art 2118 = - 11 000 €

Opération n° 81 – équipement de la cantine scolaire : art. 2188 = + 11 000 €

Information (aménagement d'une buanderie)

Le linge de l'école (draps, housses, torchons) sont lavés par le personnel. Il apparaît opportun de procéder à l'aménagement d'une buanderie dans le sous-sol de l'école (ancienne chaufferie). Il y a lieu de profiter de la présence des entreprises pour les travaux de la bibliothèque (plaquiste notamment). L'employé communautaire pourra procéder à l'installation électrique. Quelques dépenses sont à prévoir en investissement. Cette opération sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil.

Information sur la mise en place des TAP

Les ateliers fonctionnent bien. Le personnel est à nouveau mis à contribution y compris les 3 enseignantes avec une intervention extérieure le jeudi pour la première période.

Pour la deuxième période, il est prévu l'intervention de 2 animateurs le vendredi (mutualisation avec Boëssé le Sec) dans des domaines divers.

En prévision pour la troisième période (du début de l'année jusqu'aux vacances de février), la venue des pompiers est envisagée.

Une réunion de préparation des ateliers pour la 2^{ème} période (Toussaint à Noël) est prévue jeudi 9 octobre..

Convention de recrutement de deux animateurs dans le cadre des TAP

Pour la deuxième période des TAP (du 3 novembre 2014 au 19 décembre 2014), il est prévu l'intervention de 2 animateurs le vendredi en mutualisation avec la commune de Boëssé le Sec et ce, dans des ateliers divers tels que le chant, la danse, le théâtre, les bandes dessinées, l'apprentissage de l'anglais, le bricolage.

Une convention est proposée entre la commune de Sceaux sur Huisne et les 2 animateurs concernant leur recrutement moyennant le prix de 15 € les ¾ d'heure par animateur chaque vendredi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

autorise M. le maire à signer la convention à intervenir.

Personnel

Avenant à la convention de mise à disposition de personnel communautaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de mise à disposition en date du 29 juin 2012 conclue entre la commune de Sceaux sur Huisne et la Communauté de communes,

Vu le rapport de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

rappelle qu'un agent technique de la Communauté de communes est mis à disposition de plusieurs communes à titre onéreux en vue de réaliser des travaux divers d'entretien des bâtiments, des espaces verts, de la voirie et de manutention depuis juin 2012,

est informé que M. le Maire de Villaines la Gonais a fait part de sa volonté de résilier la convention de mise à disposition correspondante à compter du 1^{er} octobre 2014,

confirme qu'en parallèle, la commune de Sceaux sur Huisne souhaite augmenter la quotité de travail de cet agent mis à disposition en période printanière et estivale,

autorise M. le Maire à :

signer l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'un agent technique, proposé par la Communauté de communes afin d'augmenter le temps de présence d'une demi-journée par semaine pour la période du 1^{er} avril 2015 au 30 septembre 2015,
accomplir tous les actes utiles en découlant.

Cet avenant prend effet à compter du 1^{er} novembre 2014.

☞ Commissions communales

Commission « information-communication »

Jérémie CANTY, chargé de la mise en place du site internet de la commune de Sceaux sur Huisne, explique à l'assemblée le fonctionnement et le contenu détaillé du site internet. Il invite les conseillers à le visiter. Quelques rubriques restent à compléter.

La commission se réunira prochainement pour travailler sur le futur logo de la commune et sur le bulletin municipal.

☞ Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise

Information sur la commercialisation de l'Espace Communautaire VAL'ACTIV

L'entreprise de Carrelage de l'Huisne (M. Geoffrey FRITIAU) s'installe dans la zone communautaire sur un terrain de 500 m².

Pour information, la commune perçoit la taxe foncière bâtie sur les implantations de la zone.

Compte-rendu du conseil communautaire du 15 septembre 2014

M. le Maire présente le rapport d'activités 2013. Le compte-rendu du conseil communautaire sera envoyé à chaque membre du conseil. Lors de la conférence du 15 septembre, les nouveaux enjeux du mandat 2014-2020 étaient à l'ordre du jour (réforme territoriale, mutualisation des moyens, ...).

☞ Information

Affaire Sarthe lotissement : une audience du TGI est prévue le 4 novembre prochain.

Demandes de subventions: les demandes seront examinées lors de la prochaine réunion de conseil.

Perche Sarthois: une réunion du comité syndical s'est déroulée le 29 septembre

Effacement des réseaux rues de l'Ecole et St Eloi : Une rencontre avec le Conseil Général, EDF et France Télécom a eu lieu le 22 septembre afin de prendre rang. En attente des devis pour planification éventuelle.

L'Association « Culture et Liberté » est mise en liquidation judiciaire.

Remerciements de la commune de Boëssé le Sec : M. le Maire donne lecture du courrier de M. BRETON, maire de Boëssé le Sec remerciant la commune pour sa participation aux travaux de mise en place du parking de la gare Sceaux-Boëssé.

Contrat d'assurances du personnel communal : Une consultation est en cours par le Centre de Gestion dont les résultats seront connus courant octobre.

☞ Questions diverses

Isabelle CANTY fait part d'une suggestion de Patrice BIZIEUX, commerçant, concernant l'installation d'un distributeur de billets. Didier LOUVEAU, adjoint, propose de prendre des renseignements auprès du Crédit Mutuel.

☞ Agenda maire et adjoints

- Mardi 7/10 : Rendez-vous à la cantine avec Marie-Line pour surveillance des enfants
- Mercredi 8/10 à 8h45 : Réunion de chantier à la bibliothèque
- Mercredi 8/10 à 10h30 : Distribution des colis alimentaires à la salle des fêtes
- Jeudi 9/10 : Commission du Développement Territorial de la CCHS : PLH (Programme Local d'Habitat)
- Vendredi 10/10 : Élections des parents d'élèves au conseil d'école
- Mercredi 15/10 : Réunion de chantier de la bibliothèque
- Mercredi 15/10 à 14 h00 : Réunion finale pour le Document Unique

- Jeudi 16/10 à 18h00 : Réunion de la commission tourisme du Perche Sarthois PS à La Ferté Bernard
- Samedi 18/10 : Congrès des maires de la Sarthe à Marolles
- Mercredi 22/10 : Réunion de chantier de la bibliothèque
- Vendredi 24/10 : Visite de chantier de la bibliothèque par la Région

Prochaine réunion : Jeudi 6 novembre 2014 à 20h30

La séance est levée à 23h00